



EVALUATION DES APTITUDES EN VUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE 2017

1 - Conditions d'accès à l'évaluation des aptitudes :

Les candidats doivent :

- être titulaires du baccalauréat
- ou être scolarisés en terminale pendant l'année 2016-2017
- ou justifier du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU)

Les candidats actuellement scolarisés en classe terminale déclarés aptes à l'issue des épreuves de 2017 ne seront définitivement admis qu'après réussite à l'examen du baccalauréat 2017. Ils devront transmettre le plus rapidement possible au Bureau des Études Maïeutiques et Paramédicales la photocopie du relevé des notes obtenues à cet examen.

Inscription au contrôle des aptitudes : pour le concours 2017 les inscriptions se font obligatoirement en ligne sur le site (eCandidat) du 1er au 30 novembre 2016

<http://ecandidat.univ-montp1.fr/>

Les droits d'inscription sont de 80 €, il ne sera procédé à aucun remboursement des droits quelle que soit la raison invoquée.

Dates	Epreuves
Du 1 ^{er} au 30 novembre 2016	Inscriptions
Jeudi 23 mars 2017	Epreuve CE1 * : QCM connaissances générales Epreuve CE2 * : QCM orthographe
mercredi 19 avril 2017	Affichage des résultats d'admissibilité
Lundi 15, mardi 16, jeudi 18, vendredi 19 mai 2017	Epreuves orales COASM*
Mercredi 17 mai 2017 - 13h30	CE3 * : dictée CE4 * : expression écrite
Lundi 12 juin 2017	Affichage des résultats d'admission

* : Aucune demande de modification de l'heure ou du lieu de convocation ne pourra être accordée.

ATTENTION depuis la rentrée 2013 les études d'orthophonie durent 5 ans.

N.B. : Pas d'annales diffusées.

Le Directeur
Pr. Renaud GARREL

La Présidente du jury
Sylvie MORITZ-GASSER



INFORMATIONS PRATIQUES

L'ÉPREUVE DU 23 MARS 2017

Les candidats devront se rendre disponible sur site de **12h00 à 17h00**.

LE SITE :

Parc des Expositions à Pérols (34470)
(à 2km de l'Aéroport International Montpellier –Méditerranée)

HEBERGEMENT :

Hôtel à proximité :

- Eurotel *** 04 67 50 27 27
- Les Balladins ** 04 67 27 66 83
- Kyriad *** 04 67 99 20 00
- Fasthôtel Montpellier Est Parc Expo * 04 67 22 05 50
- Hôtel 1ère classe ** 04 67 64 15 09
- Le Sud Hôtel ** 04 67 22 46 43
- Aéroport Hôtel *** 04 67 20 07 08
- Forme-Hôtel *** 04 67 99 00 87

Comme chaque année, Dislalie, l'association des étudiants de l'école d'orthophonie de Montpellier, propose quelques places d'hébergement chez les étudiant(e)s la veille et/ou le soir du concours. Dislalie édite également un livret d'aide au concours, vendu 3 euros, avec des conseils pour les épreuves, des témoignages et les annales du concours 2016. Les demandes d'hébergement et de livret doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante concours.dislalie@gmail.com

Accès au Parc des Expositions par les transports en commun :

Pour se rendre de la gare au Parc des Expositions :

Prendre le Tramway Ligne 3 Direction « Pérols – Etang de l'or » Arrêt Parc Expo Prévoir 45 mn pour le trajet (bien que distant de 13km de la gare).

PS : Les candidats inscrits aux épreuves 2017 recevront une convocation écrite et nominative par courrier avant fin février 2017.